

Namur, le 8 septembre 2021

Rue du Collège, 8
5000 Namur
081/22 30 35

Madame,
Monsieur,
Chers Parents,

Des heures de remédiations ont été prévues dans l'horaire de chaque classe du premier degré.

Deux types d'organisations seront programmées.

En ce début d'année scolaire, votre enfant sera convié à une séance de coaching méthodologique obligatoire. Elle consistera à l'aider à planifier son travail grâce à son journal de classe. La convocation sera actée dans celui-ci.

Des heures de remédiations en français, mathématiques et langues modernes ont été prévues dans l'horaire de chaque classe.

Elles ne doivent, bien évidemment, pas être suivies systématiquement par tous les élèves !

A partir du 20 septembre, les élèves concernés par un plan individuel d'apprentissage seront convoqués.

Dès le 28 septembre 2021, quand cela sera jugé nécessaire par l'enseignant de la branche concernée, les élèves pourront être invités, via une note dans le journal de classe, à se présenter au cours de remédiation dans ce cas, la présence à la remédiation est alors obligatoire.

L'élève qui le souhaite peut également demander spontanément à son professeur l'y inscrire. La convocation se fera de la même manière via le journal de classe et la participation sera également obligatoire.

Un suivi de ces remédiations sera effectué par Mme la Directrice adjointe en collaboration avec les enseignants.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, en l'expression de mon entier dévouement.

Le Chef d'établissement f.f.,



J-M BELLE